

*trouués de lui sans tache & sans reproche en
paix. Ainfi soit-il.*

*Prononcé à Charenton
le 27. Sept. 1643.*



S E R M O N

S E C O N D,

Sur la I. de S. Jean, ch. I. v. 1. & 2.

*Ce qui estoit dès le commencement, ce que
nous auons ouï, ce que nous auons veu de
nos propres yeux, ce que nous auons con-
templé, & que nos propres mains ont tou-
ché de la Parole de vie: (Car la vie a esté
manifestee, & nous l'auons veüe, & nous
aussi le tesmoignons, & annonçons la vie
eternelle, laquelle estoit avec le Perè, & qui
nous a esté manifestee) cela donc que nous
auons veu & ouï, nous le vous annonçons.*



O V s l'ancien Testam. quand
Dieu s'estoit manifesté par
quelque rayon extraordinaire
de sa gloire, on disoit, *Nous auons veu
Dieu,*

Dieu, nous mourrons. Et Dieu auoit dit à *Iug. 13. 22.*
Moïse, *L'homme ne me verra point,* & *Exod. 33.*
viura. Mais sous le nouveau Testament
la dispensation de Dieu a esté si fauora-
ble, & sa grace si grande, que Dieu a
voulu se manifester en paix & miséri-
corde aux hommes en Iesus Christ, &
se faire voir tout aimable en lui: de for-
te que par vn propos contraire à celui
des anciens Israelites, nous pouuons
dire, Nous auons veu Dieu, nous vi-
urons.

Or si nous voyons Dieu à present des
yeux de nos entendemens, *contemplant* *2. Cor. 3.*
en l'Euangile, comme en vn miroir la gloire
du Seigneur à face descouuerte, & *estans*
transformés en la mesme image de gloire en
gloire, comme de par l'Esprit du Seigneur,
ainsi qu'en parle S. Paul: les Apostres
l'ont veu des yeux du corps & touché
de leurs mains, ass. pendant le temps
de son seiour en la terre pour l'œuure
de nostre redemption.

Et c'est le poinct, mes freres, que
nous auons à vous traiter maintenant,
en la consideration de ces paroles de S.
Iean, *Ce qui estoit dès le commencement, ce*
que nous auons veu de nos propres yeux, se

D

que nous auons contemplé, & que nos propres mains ont touché, nous le vous annonçons. Car la vie a esté manifestée & nous l'auons veüe, &c. Dernièrement que nous entrâmes en l'exposition de ces paroles & de cette Epistre, nous y considerasmes deux poincts, par lesquels l'Apostre excitait l'attention des esprits à l'entrée de son discours, assauoir l'importance & grandeur des choses, & l'autre leur certitude. Au premier nous pesasmes cinq choses: Premièrement l'Eternité de celui que saint Iean proposoit en disant, *Ce qui estoit dès le commencement*: Secondement le titre de *Parole*: Tiercement celui de *Parole de vie, & la vie* mesme. En quatrieme lieu, sa communion avec le Pere, en ces mots, qu'elle estoit *avec le Pere*: & finalement sa manifestation, en ces mots, *elle a esté manifestée*: Toutes lesquelles choses nous vous representasmes estre autant d'argumens de la verité de l'Euangile, & de nostre consolation.

Pour exemple, que saint Iean disant, *Ce qui estoit dès le commencement* nous le vous annonçons, monstroit que la nouveauté de l'Euangile n'auoit rien de

Sur la I. de S. Iean, ch. 1. v. 1. 2. Et

de mal conuenable, puis qu'il proposoit que celui estoit venu au monde donner la vie aux hommes, lequel leur auoit donné l'estre dès le commencement par la creation. Que c'estoit chose digne des compassions de Dieu, que les hommes estans tombés dans le peché & dans la mort, il eust pitie de ses creatures pour leur rendre la vie, laquelle il leur auoit donnée, & qu'il employast à cela celui là mesme par lequel il leur auoit donné l'estre au commencement. Qu'il ne falloit pas estimer que sa bonté & sa vertu exercée au commencement eust esté espuisée dès lors, & qu'elle deust estre bornée à auoir donné la vie au commencement, sans se desployer encor à la rendre aux hommes tombés en la mort ; mais qu'il estoit conuenable qu'il establisse pour Redempteur du genre humain celui là mesme qui en auoit esté le Createur, puis qu'il ne falloit pas vne moindre vertu pour restituer la vie aux hommes, que pour la leur auoir donnée au commencement. Que si l'Euangile mettoit en auant pour Sauueur du monde quelqu'un qui fust entierement du rang des creatures, &

qui eust esté absolument dans le néant avec elles, ce ne seroit pas vne doctrine receuable : veu que celui ne pourroit rendre la vie aux hommes qui ne l'auroit eüe lui mesme que depuis quelque iours, & par le mesme benefice qu'eux affauoir le benefice de la creation. Mais que l'Euangile representant que Dieu par ses compassions enuers les hommes employoit à leur restauration son propre Fils qui estoit dès le commencement, & qui auoit esté source de vie aux creatures, il n'y auoit en cela rien que de tres-conuenable. Et de mesme, est ce qu'il employoit pour parler aux hommes celui qui estoit sa Parole eternelle ; & produisoit l'œuure de leur salut par la vertu de la mesme Parole dont iadis il auoit créé toutes choses. Moyse par le mot de *parole* (qui signifie vne expression de mots) nous ayant voulu faire comprendre la parole intérieure de Dieu qui est son Intelligence & sa Sapience. Comme aussi il n'y a rien que de tres-beau & tres-conuenable que s'agissant de nous reunir à Dieu alienés que nous en estions par le péché, nous puissions esperer cette com-

munion avec le Pere céleste, en ayant pour nostre Mediateur enuers Dieu celui qui estoit *avec le Pere*, & en son sein, de toute eternité, comme estant sa Parole, sa Sapience, son Image, & la resplendeur de sa gloire. Finalement que l'Euangile annonçant que cette Parole du Pere, son Fils éternel eust *esté manifesté*, ne proposoit rien qui deust estre trouué estrange; puis que, quant aux Gentils, leurs autheurs faisoient souuent mention de la Diuinité apparüe aux hommes sous vne forme humaine, quand il auoit esté question de donner quelque grande deliurance aux hommes, & produire quelque œuvre qui surpassoit les forces de la nature humaine. Or que l'Euangile propose l'œuvre de la redemption du genre humain, laquelle nulle vertu humaine ne pouuoit donner; & partant c'est chose très-conuenable qu'il annonce que le Fils de Dieu se soit pour cela manifesté en chair. Et quant aux Iuifs, que cette doctrine deuoit estre tres-bien receuë d'eux, puis que tous leurs Prophetes auoyent predit l'aduenement de Dieu en la terre pour la redemption de son

peuple; & que mesmes David, Psal. 96. auoit exhorté toutes les creatures à sauter de ioye au deuant de l'Eternel, lequel venoit en la terre pour iuger & deliurer son peuple. Tela esté sommairement le poids des paroles que nous auons considerées au premier point, contenant l'importance & grandeur des choses que S. Iean nous propose.

Le second point, qu'il nous eschet maintenant de traiter, est la certitude des choses qu'il met en auant, par le tesmoignage des propres sens des Apostres, quand il dit, *Ce que nous auons veu de nos propres yeux*, ce que nos propres mains ont touché de la Parole de vie: car elle a esté manifestee, & nous l'auons veüe. Cela donc que nous auons veu nous le vous annonçons. En quoi nous auons à examiner deux choses; l'vne, la maniere de la manifestation du Fils de Dieu; & l'autre, le poids & la force du tesmoignage que les Apostres nous ont rendu de ce qu'ils auoyent perceu de leurs sens.

I. POINCT.

Quant au premier, s'il eust esté question

stion d'un simple hōme & simple creature, qui eust pris naissance au temps de S. Iean & des Apostres, il n'y eust point eu de merueille de dire qu'on l'auroit oui, veu, & touché; & n'eust pas esté nécessaire d'employer cette exaggeration, *Ce que nous auons veu de nos propres yeux, & touché de nos propres mains.* Mais s'agissant de celui qui estoit dès le commencement la Parole de vie, laquelle estoit avec le Pere, & qui de soi est inuisible; dire qu'il eust esté veu, oui, touché, est dire chose qui surpassoit l'ordre de la nature; & partant il estoit besoin de grande asseueration, veu qu'il s'agissoit de tesmoigner que ce qui estoit au commencement & dans l'eternité, s'est assuietti au temps: que ce qui estoit d'une nature inuisible & imperceptible à nos sens, a esté fait visible; & ce qui estoit spirituel a esté rendu corporel & palpable: en vn mot, que la Parole eternelle auoit esté faite homme, & (comme en parle l'Apostre, S. Paul) que Dieu auoit esté *manifesté en chair.*

Car vn estre diuin & spirituel ne peut estre veu & touché en soi & immédiatement: il faut donc vne incarnation de

cet estre diuin ; c'est à dire , que Dieu ait vni à soi en l'vnité de sa personne la nature humaine ; de sorte que celui qui a esté oui, veu , touché des mains , soit la personne mesme qui estoit dès le commencement. Car, à moins que d'vne vnité de personne, on ne pouuoit dire , en voyant & touchant vn corps humain , qu'on eust veu ce qui estoit au commencement , & qu'on eust touché la parole de vie. Deux natures donques , l'vne diuine & l'autre humaine ; l'vne eternelle , & l'autre formee en temps ; l'vne inuisible & immatérielle, l'autre visible , matérielle & palpable, ont esté jointes en vne seule & mesme personne.

L'ame & le corps sont tellement joints ensemble , que ces deux pieces si différentes , l'vne spirituelle & l'autre terrestre & corporelle , ne composent qu'vne seule & mesme personne : & cela nous peut seruir de petite lumière pour comprendre en quelque sorte comment la nature diuine & la nature humaine ne constituent qu'vne personne en Iesus Christ. Mais il y a ceci à dire , que nostre ame ne subsiste point
 auant

uant que le corps soit formé. Mais le Fils de Dieu subsistoit comme vne personne complete de toute eternité. Et c'est la grande merueille des œuures de Dieu ! Dieu auoit bien joint en cet vniuers des creatures tres-differentes, voire mesmes contraires, pour composer vn mesme corps, assau. le feu, l'eau, l'air, la terre : Ces elemens consistans en vne seule & mesme machine du monde, & composans par leur vnion & leur meslange tous les corps de la nature. Mais de joindre en vne personne le Createur avec la creature, l'infini avec le fini, l'estre eternal & souuerain avec vn estre produit en temps, & l'esprit eternal avec la chair, c'est ce qui surpasse toutes les merueilles de la creation. En la creation Dieu auoit donné estre aux creatures, mais ici le Createur prend vn estre de creature : là il auoit tiré les creatures de leur neant, & leur auoit donné quelque participation de son estre ; mais ici il descend du throne de sa gloire pour participer à la condition des creatures. Et si ç'a esté vne grande bonté d'auoir voulu donner à l'homme, en le tirant du neant,

l'image du Createur, combien est plus grande la bonté, que Dieu, pour sauuer l'homme de la mort, ait voulu prendre la forme, & semblance de l'homme, veu l'extreme disproportion des deux choses ? Car n'y a aucun throne des Monarques de la terre si esleué au dessus de la plus chetifve condition, qui n'ait beaucoup plus de proportion avec elle, que n'a la souueraine gloire du Createur avec la condition de la creature. Les nations entieres avec toute leur gloire n'estans deuant Dieu que *comme la menue poussiere d'une balance*, dit Esaië 40. Si donc la charité s'vnit à l'object qu'elle aime, & se communique à lui; voici vn souuerain effect de la charité de Dieu, de s'vnir & communiquer d'vne liaison si estroite à nostre nature: dont à bon droit nostre Apostre s'escrie au chapit. 4. de cette Epistre, *En cela est manifestee la charité, que Dieu a enuoyé son Fils unique au monde, afin que nous viuions par lui.*

Voici donc ici l'accomplissement de ce qu'auoyent predict les Prophetes, que Dieu seroit *Immanuel*, c'est à dire, *Dieu avec nous*, conuersant entre les hommes,

mes, selon que dit S. Iean au 1. de son Euangile, *La Parole a habité entre nous, & nous auons veu sa gloire, voire une gloire comme de l'unique issu du Pere.* Ce n'estoit rien de l'habitation de Dieu entre les hommes par vn tabernacle visible, ainsi qu'il auoit iadis habité en Israel, au prix de l'habitation en la nature humaine. Car il n'habitoit en ce tabernacle là que par des figures; mais ici reellemét, en esprit & verité; & partant *corporellement*, entant que cette verité a esté le corps des ombres legales, selon que S. Paul dit, Ephes. 2. *que toute plénitude de Deité habite en lui corporellement.*

Admirez ici, ô hommes, l'accez que vous auez à Dieu: Nos pechez nous esloignoyent de lui infiniment, & il est venu ici-bas se faire homme, & se faire voir & toucher: sa diuinité estoit comme vn feu consumant, & afin que rien ne nous empeschast de nous approcher d'elle, il l'a reuestue de chair; & comme, d'autant que nous ne pouuons regarder de nos yeux le corps du Soleil, que ses rayons ne nous esblouissent, nous le regardons à trauers vn crespé & vn voile; ainsi Dieu s'est reuestu de

nostre chair comme d'un voile, au travers duquel on le regardast, voile proportionné à nostre veüe & à nos attouchemens. Par ce moyen nous trouuons nostre Mediateur tout tel qu'il nous le falloit, assauoir, Dieu & homme tout ensemble; afin que souffrant en sa nature humaine la peine que nous auions meritée, cette souffrance eust son prix & sa valeur de la dignité Diuine de la personne qui l'a souffroit: car ainsi le sang de ce Mediateur, lequel s'est présentée à Dieu soi mesme par l'Esprit Eternel, peut purifier nos consciences des oeures mortes pour seruir au Dieu viuant, ainsi qu'en parle l'Apostre Hebr. 9. Et nostre Apostre ayant employé ces mots, *ce qui estoit au commencement*, nous monstre cet Esprit eternal, & par les autres, *ce que nos yeux ont veu, & nos mains ont touché*, il nous monstre la nature corporelle & palpable, capable par consequent des souffrances de la mort.

Esiouïſſez-vous donc, pecheurs, de ce que vous voyez en Iesus Christ nostre pleige, & la nature qui deuoit la dette, assauoir la nature humaine, & celle qui l'a pouuoit acquiter, assauoir la

la Divine ; celle qui pouuoit souffrir & mourir, & celle qui pouuoit donner vn prix infini aux souffrances & à la mort. Qu'y a-il que vous puissiez craindre avec vn tel Mediateur & Redempteur, à la dignité duquel tous les hommes & tous les Anges ensemble n'ont point de proportion, & duquel par consequent la souffrance est plus qu'equivalente à toute la peine que nous auions meritée ? D'abondant, en ce que saint Jean dit touchant la parole de vie & la vie mesme, *nous l'auons veüe de nos yeux, & touché de nos mains* : voyez le comble de nos consolations, assauoir que la source de vie ait esté mise en la chair & ait esté mise en telle euidence qu'elle ait esté touchée des mains des hommes ! Car que pouuiez vous) pecheurs, qui estes en la mort) souhaiter de plus auantageux, sinon que la source de vie, laquelle estoit esloignée & cachée dans les cieux, fust amenée ici bas, mise dans vostre propre nature, & que pour surmonter vos craintes & vos doutes elle fust rendue visible & palpable ? Et partant S. Jean disant, *ce que nous auons veu de nos yeux, ce que nos mains ont touché de*

la parole de vie ; car la vie a esté manifestée ; & nous l'auons veuë] c'est comme s'il di-
 soit , Oyez, ô mortels, la merueille des
 consolations , que nous vous presen-
 tons, que la source de vie residente na-
 turellement en la diuinité , & pourtant
 infiniment esloignée de vous, s'est venu
 loger dans nostre chair & s'y est fait
 toucher des mains, & voir à l'œil. Car
 douterez-vous que toute vostre mort
 ne soit engloutie par vne telle vie , &
 que nous n'obtenions avec toute certi-
 tude le bien de viure à iamais ?

II. POINCT.

Voyons maintenant la certitude de
 cette manifestation du Fils eternal de
 Dieu , par le tesmoignage des sens des
 Apostres ; *ce que nous auons ouï , ce que
 nous auons veu de nos propres yeux , ce que
 nous auons contemplé , ce que nos propres
 mains ont touché.* L'Apostre allegue les
 actes de trois sens, l'ouïe, la veuë, & l'at-
 touchement ; tous ensemble tesmoins
 irreprochables d'un object qui est pro-
 portionné à leurs facultés.

Il dit [*auons ouï*] ayant esgard aux
 propos qu'ils auoyent ouï de la propre
 bou-

bouche du Seigneur, assavoir la predication de l'Euangile, & des secrets du Royaume des cieux, selon que Iesus Christ leur disoit, Jean 15. *Je ne vous appelle plus seruiteurs, car le seruiteur ne sçait que son maistre fait; mais ie vous ai nommé mes amis, pourtant que ie vous ai fait conuoistre tout ce que i'ai oui de mon Pere: &* chap. 17. *Pere, ie leur ai donné les paroles que tu m'as données & ils les ont receuës, & ont vraiment cognu que ie suis issu de toi; à raison dequoi il dit Matt. 13. que leurs oreilles estoient bien-heureuses d'ouïr ce qu'elles oyoyent: car elles oyoyent la sapience du propre Fils de Dieu infiniment plus grande que celle de Salomon, pour laquelle neantmoins la Roine de Saba estoit venue iusques en Ierusalem: dont Iesus Christ dit, Matt. 12. La Roine de Midi se leuera au iugement contre cette nation, ass. la nation des Iuifs, & la condamnera, pource qu'elle vint du bout de la terre pour ouïr la sapience de Salomon: & voici il y a ici plus que Salomon.*

En second lieu S. Jean dit, *ce que nous auons veu de nos yeux*, ayant esgard à la nature humaine que Iesus Christ auoit reuestue, laquelle ils auoyent veüe tou-

te semblable à la leur, horsmis peché, sujette à faim & soif & lassitude. Secondement il a esgard aux miracles que Iesus Christ auoit faits deuant leurs yeux, & qui estoyent vrayes productions d'une vertu infinie. En troisieme lieu il regarde la transfiguration de Iesus Christ en la montagne, là où sa face fut resplendissante comme le Soleil, & ses vestemens comme la lumiere : au regard de quoi S. Pierre dit, au chap. 1. de sa 2. qu'ils auoyent veu de leurs propres yeux la Maiesté d'icelui, estans avec lui en la saincte montagne, quand cette voix lui fut enuoyée de la gloire magnifique, *Tu es mon Fils bien-aimé auquel i'ai pris mon bon plaisir.* En quatrieme lieu S. Iean a esgard à la resurrection de Iesus Christ, apres laquelle ils virent plusieurs fois le Seigneur, & à son ascension au ciel, laquelle estoit auenue deuant leurs yeux. Et c'estoit pour ces choses qu'il disoit, au ch. 1. de son Euan-gile, *Nous auons veu sa gloire comme de l'unique issu du Pere.* Et cela estoit comme voir le Pere mesme, selon que Iesus Christ dit à Philippe, qui auoit dit, *monstre nous le Pere, & il nous suffira; Philippe,*
ie suis!

Sur la 1. de S. Iean, ch. 1. v. 1. 2. 65
ie suis de si long temps avec vous, & si tu ne
m'as point cognu, qui m'a veu il a veu mon
Pere, & comment dis-tu, monstre nous le Pe-
re? C'estoit au regard de cette veuë que
Iesus Christ dit, Luc. 10. Bien-heureux
sont les yeux qui voyent ce que vous voyez;
Car ie vous di que plusieurs Prophetes &
Rois ont desiré de voir les choses que vous
voyez, & ne les ont point veuës. Or nostre
Apostre ne dit pas seulement, nous auons
veu de nos yeux, mais aussi nous auons con-
templé, entant que ce n'auoit pas esté en
passant seulement qu'ils auoyent veu
Iesus Christ, & comme par vn esclair,
lequel en vn moment dispaeroit à nos
yeux; mais qu'ils l'auoyent veu long-
temps, & fixement, & à diuerses fois;
& que leurs esprits esmeus par leurs
sens auoyent aussi considéré & medité
attentiuellement la pleine verité de ce
qu'ils apperceuoient de leurs yeux.

Et finalement il dit, Ce que nos propres
mains ont touché, entant que par la con-
uersation, par laquelle ils auoyent man-
gé & beu avec le Seigneur, il leur auoit
donné par l'attouchement mesmes la
preuue de la verité d'vn corps humain;
comme mesmes apres sa resurrection

E

lors qu'il se fut présenté à eux & qu'ils pensoyent que ce fust vn esprit, il leur dit, *Tastez & voyez, car un esprit n'a ni chair, ni os, comme vous voyez que i'ai.* Et S. Thomas particulierement ayant dit qu'il ne croiroit point que le Seigneur fust resuscité s'il ne mettoit son doigt là où auoyent esté ses cloux, & sa main dans son costé qui auoit esté percé; Iesus Christ lui donna la satisfaction qu'il demandoit, disant, *Mets ton doigt ici, & regarde mes mains: auance aussi ta main & la mets à mon costé, & ne sois point incredule, mais fidele.*

Or est à peser que S. Iean exaggerer son propos en ce qu'il ne dit pas simplement, nous auons veu, nous auons touché, mais nous auons veu *de nos yeux*, & *nos mains* ont touché. Ce qu'en nostre langue nous dirions, Nous auons veu de nos propres yeux; nos propres mains ont touché: ainsi que le *traduit nostre version*. Par lesquels termes l'Apostre se distingue d'auec ceux qui ne sçauoyent ces choses que par le rapport d'autrui. Comme aussi c'estoit la condition requise à la qualité d'Apostre, d'auoir esté tesmoins oculaires de la verité de
la

la nature humaine du Seigneur. Dont Act. 1. les Apostres voulans remplir la place de Judas, dirent, *Il faut que d'entre ces hommes qui se sont assemblés avec nous, tout le temps que le Seigneur Iesus Christ est allé & venu entre nous; commençant dès le Baptesme de Ieân, iusqu'au iour qu'il a esté enléué d'avec nous, quelcun d'entr'eux soit tesmoin avec nous de sa resurrection.* Dont S. Paul, pour se donner la qualité d'Apostre, dit, 1. Cor. 9. *Ne suis-je pas Apostre; n'ai-je pas veu nostre Seigneur Iesus Christ?*

Mais ici quelcun dira, est-ce donc là toute la certitude que nous auons de l'Euangile, que les Apostres ont ouï de leurs oreilles, veu de leurs yeux, & touché de leurs mains celui duquel ils nous parlent? Car premierement les sens humains peuuent-ils pas se tromper? Secondement, si les Apostres ont veu, ouï, & touché vn homme, s'ensuit il pour cela que cet homme fust le Christ, le fils de Dieu? Se pourroyent ils pas estre trompés en cette consequence? En troisieme lieu, se pourroit il pas faire que les hommes vinssent par quelque dessein à tesmoigner choses fausses? En quatrieme lieu, posé que

leur tesmoignage soit veritable , toujours ne sera-ce qu'un tesmoignage d'hommes : Or nostre foy semble deuoir estre fondee sur quelque chose de plus excellent & de plus fort. Ces difficultés, mes freres, sont de telle importance, qu'il est à propos de les leuer. Et pour ce il nous les faut examiner l'une apres l'autre.

La premiere est, Si les sens humains ne se peuuent pas tromper ? Et à cela ie respon, que le tesmoignage des sens est assureé sous trois conditions : l'une, que le sens s'exerce enuers son propre object. La seconde, que l'object soit en vne distance conuenable , & qu'il n'y ait point d'empeschement au milieu, assau. entre l'object & l'organe du sens. Et la troisieme, que la faculté & l'organe, par lequel le sens s'exerce , ne soyent point blessés. Toute la nature atteste que ces trois conditions posees , les sens ne se peuuent tromper. C'est pourquoy Dieu, auteur de la nature, a establi le iugement qu'il vouloit que nous fissions du corps de Ies. Christ son Fils, sur le rapport des sens : selon que nous auons ouï ci-dessus Iesus Christ prouoquant à la veüe & à l'attouchement,

quand il disoit, *Tastez & voyez : car vn* *Luc 24.*
esprit n'a ne chair ni os. Or il n'eust pas
pris vn tesmoignage incertain & fautif.

La seconde difficulté est, Si encor que
les sens des Apostres ne se trompoyent
point en ce que vrayement ils voyoyent
& touchoyent vn certain homme, il
s'en suit que cet homme là fust le Christ,
le Fils de Dieu; & s'ils se pouoyent
point tromper en cette consequence
là? A quoi ie respon premierement,
qu'il faut distinguer deux questions;
l'une du droit, ass. si le Messie, le Christ,
deuoit venir au monde: & l'autre du
fait, si Iesus, fils de Marie, estoit ce Christ
lequel deuoit venir au monde. Ici il
faut presupposer la question du droit,
comme establee par les saintes Escri-
tures, & avouée par les Iuifs; & laquelle
estoit si conuenable à la bonté diuine &
à la droite raison, que les Payens mes-
mes n'y pouoyent contredire. Car
qu'y a-il de plus conuenable à la bonté
diuine que d'auoir donné vn Sauueur
au genre humain, lequel estoit tombé
dans la misere du peché & de la mort,
& d'auoir voulu donner aux hommes,
en les retirant de leurs vices & pechés,

la vie eternelle? Cela donc estant presupposé, ne restoit que la question du fait, ass. si le Christ estoit venu, & si Iesus, fils de Marie, estoit le Christ. Or pour cela estoit requis le tesmoignage des sens; il falloit auoir veu, ouï, & touché ce Messie, & on n'eust pas peu dire que le Christ fust venu, si aucun ne se trouuoit qui l'eust veu, ouï, & touché. Secondement, il falloit pour cela auoir reconnu en celui qu'on voyoit, oyoit & touchoit, toutes les conditions, qualités & circonstances que les escrits des Prophetes auoyent attribué au Christ. Comme, qu'il fust venu au temps auquel le sceptre & le Legislatteur auoit esté osté de Iuda, ainsi que l'auoit predict

Gen. 49. Jacob; & en l'accomplissement des 70

Dan. 9. semaines predictes par Daniel: qu'il fust issu de la semence de Dauid, né en Bethlehem; qu'il eust fait cheminer les boiteux, rendu la veüe aux aucugles, gueri à sa parole les maladies, & resuscité les morts; & qu'il eust esté mis à mort en la maniere predicte par les

Pf. 12. Escritures: ass. qu'on eust percé ses mains & ses pieds, ietté le sort sur ses vestemens, & choses semblables: qu'au troi-

sieme

sieme iour il fust resuscité des morts, & apres fust monté au ciel, & que finalement il eust enuoyé le S. Esprit du ciel en forme visible sur ceux qui croyoyent en lui. Or pour la pluspart de ces choses il falloit le tesmoignage des sens. Dont Iesus Christ lui mesmes, lors que les messagers de Iean Baptiste furent venus à lui, demandans s'il estoit le Christ, ou s'il en falloit attendre vn autre, leur proposa le tesmoignage de leurs propres sens, disant, *Allez, & rap-^{Mat. III.} portez à Iean les choses que vous oyez & voyez, les auengles recourent la veuë, les boiteux cheminent, les lepreux sont nettoyés, les sourds oyent, les morts sont resuscités, & l'Euangile est annoncé aux pauvres.* Et les Apostres (oultre tout cela) auoyent veu Iesus Christ estre crucifié, & estre resuscité des morts; & auoyent receu le S. Esprit descendu, en forme visible, du ciel, sur eux, en don miraculeux des langues de toutes nations. Et pourtant apres toutes ces choses apperceuës de leurs sens, la consequence qu'ils tiroyent, que celui en qui toutes ces choses estoient auenues, & lequel ils auoyent oui, veu & touché, estoit le Messie pro-

mis, estoit d'une verité inuincible.

Quant à la troisieme difficulté, Que des hommes (selon que tout homme est menteur) pouuoient par dessein tesmoigner qu'ils auoyent veu & ouï ce qui n'estoit pas. Le respon, que cela ne pouuoit estre objecté aux Apostres, pource que la vertu qu'ils auoyent de faire des miracles, iusques à resusciter les morts mesmes au nom de Iesus, & le don de diuerses langues, qu'on voyoit en eux, lesquelles ils ne pouuoient auoir apprises d'aucun homme, & la grace admirable de conferer le saint Esprit en dons miraculeux par l'imposition de leurs mains, outre la sapience qui resplendissoit en eux, encore qu'ils fussent la pluspart gens sans estude, verifioit qu'ils estoient enuoyés de Dieu; afin que ie ne die ici, que l'innocence & pureté de leur vie, & le renoncement à tous les interets, pour lesquels l'ambition, l'auarice, & les voluptés, pouffent les hommes au mensonge & à la fraude, leuoit tout soupçon; estans gens qui ne remportoient de leur tesmoignage que ignominie, trauaux, povreté, battures, prisons, & les supplices les plus cruels,

&

& qui mesmes les prenoyent en ioye à cause de Iesus Christ. Adjoustez le grand nombre des autres qui auoyent veu Iesus Christ auant & apres sa resurrection, hommes, femmes, de toutes conditions & qualités si differentes, que il estoit impossible qu'il y eust entr'eux aucun complot, ni aucune communion d'interests. Il falloit donc que telles gens parlans & difans, *Ce que nous auons oui, ce que nous auons veu de nos propres yeux, & ce que nos propres mains ont touché de la Parole de vie, nous le vous annonçons,* ce tesmoignage fust receu des hommes avec admiration, comme surmontant tout ce qui estoit humain.

Et quant à la derniere question, ass. Si nous n'auons rien de plus excellent & de plus fort pour fonder nostre foi que le tesmoignage des hommes, qui ont rapporté ce qu'ils ont ouï, veu, & touché, ou qui l'ont rendu de main en main, ou appris en des escrits esquels la main & le labour de l'homme interuiuent. Le respon, qu'il faut distinguer les argumens, motifs & occasions qui induisent à croire, comme aussi les organes & outils par lesquels nous sommes

amenés à la foi , d'avec le fondement sur lequel nostre foi s'appuye. Cela posé , ie di que mesmes lors que les Apostres estoient sur la terre tesmoignans avec beaucoup de signes & miracles ce qu'ils auoyent veu & ouï, leur tesmoignage estoit bien vn grand & puissant motif à croire ; mais qu'il n'estoit pas pourtant le fondement de la foi. Le fondement de la foi est la lumie-re mesmes & excellence de la Parole de Dieu resplendissante en nos ames par l'efficace du S. Esprit. Car la foi ne peut estre fondée que sur la Parole de Dieu. C'est donc que Dieu fait voir à nos ames la beauté Diuine & la saincteté de la doctrine : selon que l'Apostre disoit 1. Thess. 1. *Nostre predication de l'Euangile n'a point esté en vostre endroit seulement en parole, mais aussi en vertu, & en S. Esprit, & en grande certitude: & 2. Cor. 4. il dit, que Dieu qui a commandé que la lumie-re resplendist des tenebres, reluit dedans les cœurs pour y donner illumination de cognoissance de sa gloire en la face de Iesus Christ. C'est que quand Dieu dechasse les tenebres de nos entendemens, la lumie-re de l'Euangile de la gloire de Christ,*
qui

qui est l'image de Dieu, y resplendit en excellence & beauté diuine, & en vertu à purifier les ames & à les conuertir à Dieu. Et pourtant nostre foi ne s'appuye plus tant sur les tesmoignages humains, qui nous ont incité à croire, que sur la verité mesmes qui a fait son impression en nos entendemens & en nos cœurs. C'est ce que nous lisons Iean 4. que ceux de Sichar furent bien induits à croire par le rapport de la femme Samaritaine qui leur auoit dit, *Venez, voyez un homme qui m'a dit tout ce que i'ai fait; cettui ci n'est il point le Christ?* mais apres qu'eux mesmes eurent veu & oui Iesus Christ, ils dirent à la femme, *Ce n'est plus pour ta parole que nous croyons; car nous mesmes l'auons oui, & sçauons que cettui-ci est veritablement le Christ, le Sauueur du monde.* Ainsi en est-il auiourd'huy de la foi en l'Euangile. Les hommes & l'Eglise nous en rendent tesmoignage & nous induisent à croire: mais quand en suite cet Euangile a resplendi en nos ames, & que la Loi de Dieu a esté escrete en nos entendemens du doigt de Dieu, ayant conuertit nos ames à Dieu; encor que les hommes reuoque-

royent le tesmoignage qu'ils lui ont donné, nous demeurerions appuyés sur la chose mesme. Ainsi en nostre bas aage c'est bien sur l'autorité de ceux qui nous instruisent que nous croyons que c'est Dieu qui a fait le ciel & la terre ; mais quand la raison nous est venue, & que nous auons assez de iugement pour pouuoir comparer la force, capacité & industrie des hommes à faire de grands ouurages & edifices, avec celle de laquelle ont esté faits les cieux, le Soleil & les estoiles, nous voyons celle ci estre d'une sagesse, puissance & vertu si immense que nous ne pouuons douter que les cieux soyent l'ouurage de Dieu : de sorte que quand ceux qui nous ont instruits reuoqueroient leur tesmoignage, & voudroyent chager de propos, nostre foi demeureroit ferme; estant fondée sur l'excellence de l'ouurage mesmes ; laquelle le Prophete veut exprimer quand il dit, que *les cieux racontent la gloire de Dieu, & que l'estendue donne à cognoistre l'ouurage de ses mains, & qu'encor qu'il n'y ait en eux aucun langage, que toutesfois sans cela leur parole est ouie, & leur propos s'entend insqu'au bout de la terre*

Ps. 19.

terre habitable. Ce que nous vous disons, mes freres, contre les Docteurs de l'Eglise Romaine, qui veulent que la foi des Chrestiens, croyans aux S. Escritures & en l'Euangile, soit fondée sur l'authorité du tesmoignage que lui rendent les Conciles & les Docteurs. Ce tesmoignage peut bien tenir lieu d'occasion & d'argumēt qui nous esmeut & incite à croire, comme vn ancien rapporte, qu'il *n'enst pas creu à l'Euangile, si l'authorité de l'Eglise ne l'enst esmen.* Mais il ne doit pas tenir lieu de fondement: autrement nostre foi ne seroit pas vne foi diuine, mais vne opinion humaine. Nostre fondement est la propre verité celeste, laquelle (tout ainsi qu'une lumiere) se manifeste à nos ames par ses propres rayons, & par vne efficace toute diuine. Efficace & vertu que S. Paul ramenteuoit aux Thessal. quand il leur disoit en sa I. ch. 2. *Quand vous avez receu de nous la parole de la predication de Dieu, vous l'avez receüe, non pas comme parole des hommes, mais, ainsi qu'elle est veritablement, comme parole de Dieu, laquelle opere aussi avec efficace en vous qui croyez.* Comme aussi le Prophete, Psal. 19. propose

cette efficace diuine de la parole de Dieu dans les cœurs, disant, *La Loy de l'Eternel est entiere, restaurant l'ame : le tesmoignage de l'Eternel est assure, donnant sapience au simple : les mandemens de l'Eternel sont droits, resjouissans les cœurs : le commandement de l'Eternel est pur, faisant que les yeux voyent.* Et voila quant à la certitude du tesmoignage rendu par les Apostres d'auoir ouï, veu de leurs yeux, & touché de leurs mains la Parole de vie, le Fils de Dieu. Venons maintenant à l'application de ce propos.

APPLICATION.

Et premierement, quand nous voyons que la Parole de vie, & Sapience du Pere, qui estoit dès le commencement, a esté tellement manifestee, & qu'elle a reuestu vne nature visible & palpable, recognoissons, mes freres, combien grande estoit nostre perdition, qu'il ait fallu vn si grand, si haut, & si admirable moyen pour nous en deliurer. Car si entre les hommes on iuge du grand besoin & grand peril par la grandeur des machines & des forces qu'il a fallu preparer pour en tirer ceux qui y estoient :

ent : voyez ici, ô pecheurs, la grandeur de vostre misere par la merueille & grandeur du moyen que Dieu a employé pour vous en racheter : ass. de reuestir de nostre propre chair son Fils eternal, lui faire prendre forme de serui- *Philipp. 2.*
teur fait à la semblance des hommes! Il n'y auoit aucun autre moyen de nous sauuer de l'ire & malediction de Dieu: Car Dieu, qui est iuge de l'vniuers, ne pouuoit admettre à sa paix & receuoir en son ciel les pecheurs sans satisfaction ; autrement il eust renoncé à sa iustice ; ce qui estoit se renoncer soi mesme. D'autre part les hommes pecheurs ne pouuoient rien offrir qui expiaist leur peché. Le seul moyen donc de leur salut a esté que Dieu enuoyast son propre Fils en forme de chair de pe- *Rom. 8.*
ché, & pour le peché, & qu'il condam-
nast le peché en la chair, afin que la iustice de la Loy fust accomplie en nous : & que, puis que les enfans que le Pere vouloit amener à gloire participoyent à la chair & au sang, son Fils, le Prince *Hebr. 2.*
de leur salut, participast aux mesmes choses, afin que par la mort il destruisist celui qui auoit l'empire de la mort,

assau. le Diable. Afin qu'ici nous exal-
tions les richesses de la misericorde &
charité de Dieu, & nous sentions d'au-
tant plus obligés à le seruir, que le bien
fait est inenarrable, & que l'amour qu'il
nous a porté surpasse tout entende-
ment.

Et si le Fils de Dieu s'est ainsi mani-
festé, montrons que nous auons receu
cette manifestation, cheminans en ce
present siecle sobrement, iustement &
religieusement. Car pourquoi est-ce
que le Fils de Dieu a reuestu nostre
chair, que pour y reestabli la iustice &
la sainteté, & y destruire le peché?
pourquoi a-il pris l'image & semblan-
ce des hommes, qu'afin que nous reue-
stions l'image & la semblance de Dieu
en toutes vertus chrestiennes? Or si Je-
sus Christ s'est fait voir, ouïr, & toucher
comme Fils de Dieu, en la nature hu-
maine, Faisons aussi, mes freres, par
quelque analogie, puis que nous som-
mes enfans de Dieu, qu'on l'oye, qu'on
le voye, qu'on le touche: qu'on l'oye
en nos propos de pieté & d'edification,
qu'on le voye en nos bonnes œuures
qui luisent deuant les hommes: qu'on
le tou-

le touche és effets de nostre beneficence & charité : comme nous lifons au chap. 9. des Actes, que les povres vefves faisoient voir à l'œil & toucher à la main les robbes & vestemens que Dorcas faisoit pour elles.

Secondement, quand l'Apostre dit, *Ce que nous auons ouï de la Parole de vie, nous le vous annonçons*, apprenons de là l'excellence de l'Euangile par dessus la Loy: entant que la Loy n'a esté prononcée que par le ministere des Anges, en la montagne de Sinai; mais l'Euangile a esté prononcé de la bouche du propre Fils de Dieu. Afin qu'ici nous nous souuenions de la menace de l'Apostre, Heb. 2. *Si la parole prononcée par les Anges a esté ferme, & toute transgression & desobeissance a receu iuste retribution, comment eschapperons nous, si nous mettons à nonchaloir un si grand salut, lequel a esté déclaré par le Seigneur mesme.*

En troisieme lieu, ces paroles, *Nous auons veu de nos yeux & touché de nos mains la Parole de vie*, nous doiuent faire considerer comment l'Escriture, en parlant de Iesus Christ, attribue à la personne nommée, de l'vne des natures, ce qui

conuient à l'autre nature, sans que toutesfois aucune des natures reçoive les propriétés de l'autre : comme ici saint Jean dit, que la Parole de vie, & la vie (qui est autant que s'il disoit, Dieu & la Diuinité) a esté veüe des yeux du corps, & touchée des mains, encor que la Diuinité en soi-mesme fust inuisible & impalpable, pource qu'elle a esté veüe & touchée des mains, au regard de la nature humaine qui lui estoit jointe personnellement. Ce que nous remarquons contre ceux qu'on appelle *Vbi-quitaires*, qui prétendent que quand la toute-puissance & la toute-presence est attribuée à Iesus Christ, comme fils de l'homme, c'est que la nature Diuine a réellement transféré ses propriétés à la nature humaine, & l'a rendue toute-presente & toute-puissante; au lieu de recognoistre que ces propriétés ne sont attribuées à la personne désignée par la nature humaine, qu'en esgard à la nature diuine, à laquelle elles demeurent propres & particulieres : autrement il faudroit reciproquement dire, que la nature diuine en Iesus Christ a reçu les propriétés de la nature humaine, & est

est deuenue visible & palpable, à cause des termes dont nôtre Apostre vse ici: & de mesmes quand S. Paul dit, Act. 20. que Dieu a racheté l'Eglise par son propre sang, il faudroit dire que la Diuinité a proprement du sang. Il faut donc reconnoître que deux natures, l'une diuine & l'autre humaine, ne peuuent estre unies en vne mesme personne sans donner lieu à des façons de parler qui attribuent à la personne designee par vne nature, ce qui appartient à l'autre nature, encore que chaque nature conserue ses propriétés.

4. Mais ces mesmes paroles sont puissantes contre la creance que l'Eglise Romaine a de la nature de Ies. Christ au Sacrement de l'Eucharistie: car elle tient que la nature humaine de Iesus Christ y est reellement & substantiellement, encor qu'on ne l'y puisse ni voir ni toucher. Or jugez si cela se peut accorder avec la Theologie de nostre Apostre, duquel le but estant de prouuer que la Parole de vie a vrayement pris la nature humaine & la chair, il faut qu'il pose cette maxime: Ce qui a les propriétés de la chair, est d'estre visible &

palpable, est vraye chair & nature humaine. En suite de quoi vient cette proposition : or la chair que Iesus Christ prise a ces propriétés d'auoir peu est veüe, & touchée des mains : donc c'est vne vraye nature humaine & vraye chair. Partant si la maxime de S. Iean lieu, nous concludrons tres-bien contre nos Adversaires, qu'ils destruisent l'Eucharistie les propriétés de la chair de Iesus Christ, puis qu'ils pretendent qu'elle y soit, & que neantmoins elle n'y puisse estre veüe, ni touchée. Mais voici encor és paroles de nostre Apstre vn puissant argument contre eux. Car il faut necessairement poser cette maxime, que ce qu'on oit, qu'on voit des yeux, & qu'on touche des mains, est tel que l'oreille, les yeux & l'attouchement le rapportent ; & que le rapport des sens au regard de leur propre objet, & quand l'organe n'est point vicié est certain & assure. Or cette maxime ayant lieu, la transsubstantiation pretendue du pain & du vin est destruite car en l'Eucharistie trois de nos sens naturels, ass. la veüe, le goust, & l'attouchement rapportent que le pain &

vin demeurent pain & vin en substance apres la consecration ; & chacun de ces sens y iuge ce qui est de son propre object : l'œil y void la figure & la couleur de pain & de vin ; le goust y apperçoit la saueur ; & l'attouchement de mesmes les qualités de pain & de vin. Il faut donc necessairement ou que la substance du pain & du vin demeurent apres la consecration ; ou que la maxime de S. Iean soit erronee. Pour vous dire à quoi ces Messieurs reduisent par leurs traditions la verité des Escritures. Car assauoir si S. Iean eust eu raison de poser dès l'entree de cette Epistre ces paroles si magnifiques comme vne demonstration , *Ce que nous auons ouï, ce que nous auons veu de nos propres yeux, ce que nos propres mains ont touché de la Parole de vie, nous le vous annonçons* : si c'eust esté vn sophisme, & si on lui eust peu retorquer , que sa maxime estoit redarguee de faux en l'Eucharistie ; là où , si la transsubstantation a lieu , encor que la veuë, le goust & l'attouchement rapportent que c'est pain & vin en substance, neantmoins ce ne l'est pas.

D'abondant nous auons és paroles

de nostre texte de quoi reietter en gros & en general toutes les inuentions & traditions humaines qu'on propose en la Religion Chrestienne. Car pourquoy est-ce que saint Iean dit, Ce que nous auons oui, ce que nous auons veu, nous le vous annonçons, que pour nous apprendre que les Apostres mesmes n'ont rien mis en auant de leur inuention, mais ont simplement rapporté ce qu'ils auoyent oui & appris de Iesus Christ leur Maistre ? saint Iean voulant par cela reietter les fictions de l'esprit humain, que diuers heretiques de son temps mettoyent en auant. Et certes Iesus Christ auoit adstreints les Apostres à ses cominandemens & enseignemens, leur disant, *Allez, endoctrinez toutes nations, les enseignans de garder tout*
Mat. 28. *ce que ie vous ay commandé.* Item, *Ne soyez point appelés nostre maistre, car un seul est vostre Docteur, assauoir Christ;* dont l'Apostre dit aux Corinthiens, qu'il leur a
Mat. 23. *baillé ce qu'il a receu du Seigneur:* & il nous montre, Gal. 1. qu'il n'estoit permis ni aux Apostres, ni aux Anges mesmes, d'adjouster à l'Euangile, quand il dit, *Si nous mesmes, ou un Ange du ciel vous an-*
non-

nonce outre ce qui vous a esté euangelisé, qu'il soit execration. Si donc les Apostres mesmes n'ont peu mettre en auant, leurs propres inuentions & traditions: ie demande, s'il aura esté permis aux Pasteurs & Docteurs venus és siecles suiuaus de mettre en auant les leurs? Et ne voyez vous pas, mes freres, que par la licence que se sont donnée les conducteurs de l'Eglise Romaine de mettre en auant leurs traditions, le peuple Chrestien ne peut plus auoir la consolation laquelle S. Iean donnoit, que ce qui estoit annoncé de son temps à l'Eglise Chrestienne n'estoit autre chose que ce qu'ils auoyent ouï de la bouche du Fils de Dieu? Tenez-vous, fideles, à la doctrine que les Apostres nous ont consignée en leurs escrits, & vous aurez la consolation que vous oyez aujourd'huy, cela mesmes que les Apostres auoyent appris de la bouche du Fils de Dieu, ce que la Parole de vie, la Sapience eternelle de Dieu est venu enseigner aux hommes, & ce qu'elle auoit receu de son Pere: car ce qu'elle a receu du Pere, elle l'a donné à ses Apostres; & ceux ci l'ont laissé en leurs

escrits pour estre le fondement & la regle de nostre foi. Oyez y donc, Chrestiens, Iesus Christ vous parlant comme de sa propre bouche. Oyez le, pour es pecheurs, vous disant, *Venez à moi vous tous qui estes trauaillés & chargés, & ie vous soulagerai.* Oyez le, ames affligées du sentiment de vos pechés, vous disant, *Qui croit en moi a la vie eternelle, il ne viendra point en condamnation.* Oyez le, vous qui vous laissez aller aux vices & aux conuoitises mondaines, declarant qu'il dira aux ouuriers d'iniquité, qu'il ne les cogneut oncques; & partant amendez vous & croyez à l'Euangile. Oyons le donc, nous exhortant à humilité, à debonnaireté, à charité, à aumosnes: & ne permettons pas que sa Parole soit sans fruct & sans vertu en nos cœurs.

Mat. 7.

Que ce texte aussi nous ramentoie l'aduertissement de Iesus Christ, *Regardez comment vous oyez.* Car si l'Apostre ne dit pas seulement, Nous auons veu, mais adjouste, Nous auons contemplé, nous apprenons qu'il ne suffit pas que nous regardions en passant & superficiellement les mysteres de Dieu, mais qu'il faut que nous les meditions & con-

contemplions attentiuement & les es-
criuions & engrauions en nos cœurs.

Ne repliquez pas, que les Apostres
voyoyent Iesus Christ le Fils de Dieu
des yeux du corps : car vous le voyez
des yeux de vos entendemens, & con-
templez sa gloire par l'Euangile, selon
que dit l'Apostre 2. Cor.3. *Nous tous qui
contemplons comme en un miroir la gloire
du Seigneur à face descouuerte, sommes trans-
formés en la mesme image.* Or Iesus Christ
appelle-il pas l'acte de nostre foi vne
veuë & vne contemplation, quand il
dit Iean 6. *C'est ici la volonté de celui qui
m'a enuoyé, que quiconque contemple le Fils
& croit en icelui ait vie eternelle, & pourtant
ie le ressusciterai au dernier iour.* Et Iean 12.
*Qui me contemple, contemple celui qui m'a
enuoyé.* Cette mesme foi, mes freres,
nous tient lieu de mains & de bras pour
toucher & embrasser le Fils de Dieu.
Elle nous fait mettre non nos mains,
mais nos ames en ses playes & en son
costé. Et partant si nous croyons, nous
auons és choses du salut l'auantage d'a-
uoir veu & touché Iesus Christ. Et
quant à l'auantage que les Apostres ont
eu de leurs oreilles, de leurs yeux, &

de leurs mains enuers Iesus Christ és iours de sa chair. Esiouissez vous, mes freres, que vous l'aurez enuers Iesus Christ en sa gloire. Ouy, de nos propres yeux nous le verrons, selon que disoit Iob, *Je scay que mon Redempteur est viuant, & que quand apres ma peau on aura rongé ceci, toutesfois de ma chair ie verrai Dieu, mes yeux le verront & non autre.* Nous verrons de nos yeux sa gloire, selon qu'il dit, Iean 17. *Pere, mon desir est touchant ceux que tu m'as donnés, que là où ie suis ils soyent aussi avec moi, afin qu'ils contemplent ma gloire.* Et S. Iean nous dit que quand le Seigneur sera apparu, nous serons semblables à lui, *pource que nous le verrons ainsi comme il est.* Nous l'orrons aussi de nos propres oreilles nous disant, *Venez les benits de mon Pere, possédez en heritage le Royaume qui vous a esté préparé deuant la fondation du monde.* Et quant à nos propres mains, elles recevront des siennes les couronnes de vie selon la promesse qu'il en a faite en l'Apocalypse. Disposons donc dès à present, mes freres, nos oreilles, nos yeux, & nos mains à des auantages si grands, en les sanctifiant à Dieu, employant nos oreilles à
ouïr

Sur la I. de S. Iean, ch. I. v. I. 2. 91
ouïr la parole de Dieu, nos yeux à voir
en compassion les affligés, & nos mains
à aumosnes & œuures de charité. Et en
ce faisant nous obtiendrons vn iour le
bien de voir, d'ouïr & de toucher le Fils
de Dieu en sa gloire. Ainsi soit-il.

*Prononcé le 1. No-
uembre 1643.*



S E R M O N T R O I S I E M E,

Sur I. Iean I. v. 3. 4.

*Cela donc que nous auons veu & ouï nous
le vous annonçons, afin que vous ayez
communion avec nous, & que nostre
communion soit avec le Pere & avec son
Fils Iesus Christ: Et vous escriuons ces
choses afin que vostre joye soit accom-
plie.*

DIEU, mes freres, voulant iadis
honorer le peuple d'Israël de sa
communion, établit le Taber-
nacle, & en suite du Tabernacle le